

■ **Praxa S.A. en liquidation**, à Lausanne, opérations fiduciaires, société dont la faillite suspendue faute d'actif a été clôturée (FOSC du 15.02.2002, p. 17). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 5245 du 27.05.2002
(00491662 / CH-550.0.093.432-5)